

Corps “plastinés” à vendre

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 14 novembre 2010

Gunther von Hagens, connu comme pionnier des expositions controversées de vrais cadavres humains « plastinés » dans des poses réalistes, [a franchi](#) un pas de plus dans l'exécration en proposant désormais à la vente des éléments de corps humain sur un site *ad-hoc*, le corps complet étant annoncé à environ 100.000 dollars. Mais on peut aussi y acquérir une « tranche » de corps ou d'organe, un ensemble de vaisseaux sanguins ou encore une tête humaine (celle-ci se négociant aux alentours de 31.000 dollars).

Ces produits d'origine humaine seront vendus, assure le site, uniquement aux médecins et chercheurs. On ne sait si Gunther von Hagens a engagé les services de professionnels pour vérifier l'identité de ses acheteurs potentiels.

Mais c'est une précaution dont le site même de l'anatomiste allemand tend à relativiser la portée : les cadavres ou tranches de cadavres plastinés (où liquides et graisses sont remplacés par des silicones) d'animaux sont aussi proposés à la vente, sans aucune restriction pour le coup puisqu'ils sont mêmes déclinés en bijoux, objets de décoration ou objets utilitaires (telle cette canne en... pénis de taureau).

Bref, ce n'est pas le bon goût qui étouffe Gunther von Hagens et l'appât du gain paraît très loin d'être étrangère à son initiative. Qui suscite une controverse finalement bienvenue pour le vendeur : il publie les critiques les plus virulentes de son sujet sur son site...

Sans vouloir apporter d'eau à son moulin, il me semble tout de même impossible de passer cela totalement sous silence, tant cet irrespect du corps humain – fait pour l'éternité – est significative du déboussolement de notre époque. Toutes les grandes civilisations, et même les plus modestes, et même les plus rustiques des hommes se sont caractérisés par la manière dont ils traitaient leurs morts. Aujourd'hui, on les profane, et si possible on en tire quelque profit.

Rappelons qu'une exposition sur le modèle de celles de Gunther von Hagen, *Our Body*, avait été [interdite](#) au printemps dernier à Paris par le juge des référés, Louis-Marie Raingeart, au motif du « respect » qui est dû aux corps humains, et aussi, accessoirement, en raison des questions qui posent sur la provenance des cadavres, tous originaires de Chine et pour lesquels on se demande s'ils n'ont pas été récupérés sur des prisonniers ou lors de condamnations à mort, puisqu'il s'agit plutôt de personnes jeunes et en bonne santé.

© [leblogdejeannesmits](#).

